

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

## Séance du Conseil Municipal Du mardi 8 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Angèle PRILLARD, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BOULLANGER Stéphanie, DOS SANTOS Aline, GIRARDET Fabienne, FIGUET Colette, PRILLARD Angèle, STEHLY Audrey.  
Mrs BILLAMBOZ Jean-Xavier, COQUIARD Vincent, LEJEUNE Gilbert, LIDOINE Xavier, LOPES Guillaume, PERRIN Pascal, PETERLÉ Gaston, FIGUET Aurélien.

**Absent(e)(s) excusé(e)(s)** : M. GAILLARD Alexandre  
**Délégation de pouvoir** : Néant

Un scrutin a eu lieu, M. PETERLÉ Gaston ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été nommé pour remplir les fonctions de **secrétaire** conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ORDRE DU JOUR

**1) URBANISME** :

- DPU parcelle C n°430 : 1 rue des Moirots
- CCLL : Compétence PLUi par la Communauté de Communes Loue Lison
- Point sur les dernières autorisations d'urbanisme accordées

**2) ETUDE FRUITIERE A ENERGIES** pour les bâtiments communaux

**3) AIRE DE JEUX** : plan de financement modifié

**4) ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES** : organisation

**5) ÉGLISE TRAVAUX** : demande UP 4 Monts

**6) VALIDATION DES DEVIS SUITE A LA CONSULTATION CONCERNANT LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET LA VIABILISATION DES PARCELLES COMMUNALES**

**7) SERVITUDE DE PASSAGE AVEC ENEDIS CHEMIN DE CHENECEY**

**8) ORGANISATION DE LA DEMI JOURNEE D'ANIMATION DU 03 JUILLET SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE**

**9) COMPTAGES ROUTIERS GRANDE RUE** : analyse des résultats

**10) INFORMATIONS DIVERSES**

Le Compte-rendu de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

---

## 1° URBANISME :

- **DPU parcelle C n°430 : 6 rue Le Faubourg**

Maître MARCONOT-CLEMENT Lydie, notaire à Saône, informe la Commune de la transaction prochaine d'un bien bâti situé sur la parcelle cadastrée, C n°430 lieudit « A Agnard ».

Le Conseil Municipal décide, **par 14 voix pour**, de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle mentionnée supra et autorise le Maire à signer les déclarations d'intention d'aliéner concernant cette affaire.

- **CCLL : Compétence PLUi par la Communauté de Communes Loue Lison**

Mme le Maire explique que la compétence PLUi à la Communauté de Communes Loue-Lison (CCLL) devient automatique au 01/07/2021 sauf si les communes s'y opposent (minorité de blocage à 25 % des communes représentant 20 % de la population soit 19 communes représentant 5000 habitants).

Considérant le SCOT en cours d'élaboration par la CCLL et la logique de traduire les principes d'aménagement du SCOT en fixant des règles et des zones à l'échelle des parcelles cohérentes pour l'ensemble des communes de la CCLL,

Considérant que les communes de la CCLL devront mettre en compatibilité leur PLUi après l'approbation du SCOT et la mutualisation des coûts en s'engageant en PLUi,

Considérant que toutes les Communautés de Communes voisines de la CCLL sont engagées dans la démarche PLUi,

Considérant que les révisions allégées du PLU de la commune resteront possibles jusqu'à l'approbation du PLUi,

Mme le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'exercice de la compétence PLUi par la CCLL à compter du 01/07/2021.

Le Conseil Municipal approuve, **par 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention**, l'exercice de la compétence PLUi par la CCLL à compter du 01/07/2021.

- **Point sur les dernières autorisations d'urbanisme accordées**

### **Déclarations de travaux :**

→ Commune de Montrond le Château : division en vue de construire pour les parcelles ZH n°261 « Au Plein » et ZH n°178 « Au Canton Larizet »

→ M. ANSEL Dominique : Ouverture d'une fenêtre – agrandissement d'une porte-fenêtre au 12 Canton Larizet

→ M. BENARBIA Reda : Edification d'une clôture au 20 Grande Rue

## **2° ETUDE FRUITIERE A ENERGIES** pour les bâtiments communaux

La fruitière à énergie a réalisé l'étude demandée concernant la faisabilité d'une centrale photovoltaïque sur les toits des bâtiments communaux de la mairie, école, salle polyvalente.

Compte tenu des dimensions de la toiture et des tarifs d'achats d'électricité en cours au moment du rendu de cette étude et des subventions pouvant vous être attribuées, la mise en place d'une centrale

photovoltaïque de 32 kWc est préconisée. Ce choix permet la réalisation d'une centrale sur une seule toiture, projet plus simple techniquement (pas de tranchée dans la cour) et plus économique.

Le coût du projet serait de 59 000 euros dont 15 000 euros d'aides du SYDED, soit 44 000 euros de financement pour la commune, auquel il faut ajouter les frais de raccordement au réseau, assurance, intérêts de prêts, soit un coût total pour la commune de 55 000 euros. La production annuelle est estimée à 35 000 kwh. Avec un tarif d'achat à 0, 1123 euros, la recette annuelle est estimée à 3900 euros et sur 20 ans à 79 000 euros.

Le retour sur investissement d'un tel projet est de 13 ans avec un bénéfice annuel de 1200 euros ou 24 000 euros sur 20 ans.

Madame le Maire propose aux membres du conseil de reparler de ce projet cet automne quand le conseil communautaire de la CCLL se sera positionné sur le projet de gymnase afin de voir si des mutualisations peuvent être intéressantes entre les 2 projets. Si le projet de gymnase n'est pas retenu sur Montrond, le conseil municipal engagera une réflexion sur les projets intéressants à mettre en place sur le terrain de 60 ares situé entre la rue de la mairie et la rue de la scierie.

### 3° AIRE DE JEUX :

- Plan de financement modifié

Mme le Maire explique qu'il y a lieu d'actualiser le plan de financement 2021 concernant l'Aire de Jeux collective du village dans la mesure où le projet est éligible à la DETR (taux d'aide de 30 %).

De ce fait le nouveau plan de financement proposé est le suivant (annule et remplace celui du 06/04/2021).

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL NOUVEAUX EQUIPEMENTS AIRE DE JEUX COLLECTIVE							
Plan de financement prévisionnel	Coût prévu HT	Coût prévu TTC	Part CAF & DRFAC (12%)	Part départementale (25%)	DETR 30%	Autofinancement commune HT (11%)	Autofinancement commune TTC
TOTAL 3 nouveaux équipements + pose (jeux pour petits, 1 pyramide corde, 1 table de ping pong + test de réception)	33 507 €	40 208 €	4 500 €	8 712 €	10 052 €	10 243 €	12 292 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le nouveau plan de financement présenté et charge Mme le Maire d'effectuer les demandes de subventions auprès des différents organismes à savoir la CAF, le Département et les services de l'Etat.

- Choix des entreprises :

Vincent Coquiard présente les 3 devis reçus en mairie concernant la fourniture et la pose de nouveaux jeux sur l'aire de jeux collective du village.

Les 3 entreprises consultées sont :

- France Clôtures Environnement sise à Pirey pour un montant 40 610,00 € HT soit 48 732, 00 € TTC
- IDVERDE sise à Besançon pour un montant de 34 260, 00 € HT soit 41 112, 00 € TTC

- AJ3M sise à Couchey (21) pour un montant de 33 506,85 € HT soit 40 208, 22 TTC

Le Conseil Municipal, par 14 voix pour, valide le devis de l'entreprise AJ3M sise à Couchey pour un montant de 33 506,85 € HT soit 40 208, 22 TTC.

#### **4° ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES :**

Le planning des tours de garde pour les élections des 20 et 27 juin est établi. Madame le Maire remercie les conseillers pour leur implication avec 4 heures de garde assurées chaque dimanche par tous les conseillers. M CUNIN Jean-Pierre assurera également 2 heures de garde le 20 juin (Madame le Maire le remercie).

Les élections auront lieu à la salle polyvalente du village pour respecter les consignes sanitaires.

#### **5° ÉGLISE TRAVAUX :** demande UP 4 Monts : **REPORT AU PROCHAIN CONSEIL**

#### **6° VALIDATION DES DEVIS SUITE A LA CONSULTATION CONCERNANT LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET LA VIABILISATION DES PARCELLES COMMUNALES**

Mme le Maire explique que des devis ont été demandés à quatre entreprises pour les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et du cimetière ainsi que pour la viabilisation des parcelles communales « Au Plein » et « Au Canton Larizet ».

Deux entreprises ont répondu à savoir :

- L'entreprise BONNEFOY sise à SAONE pour un montant total de : 33 594,40 € HT

<b>TYPE DE TRAVAUX</b>	<b>MONTANT DU MARCHE PAR SECTEUR H.T</b>
Travaux d'accessibilité	18 350,50
Travaux de viabilisation	15 243, 90

- L'entreprise TP MOUROT sise SILLEY pour un montant total : 36 521,75 € HT

<b>TYPE DE TRAVAUX</b>	<b>MONTANT DU MARCHE PAR SECTEUR H.T</b>
Travaux d'accessibilité	22 193,00 €
Travaux de viabilisation	14 328,75 €

Au vu des devis présentés, Mme le Maire propose de scinder ceux-ci, ce que le conseil municipal accepte.

Le conseil municipal, par 14 voix pour, décide d'attribuer le marché :

- pour les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et du cimetière à l'entreprise BONNEFOY pour un montant de 18 350, 50 € HT

- pour les travaux de viabilisation des parcelles communales, chemin des Vaches et chemin du Canton Larizet à l'entreprise TP MOUROT pour un montant de 14 328,75 € HT.

#### **7° SERVITUDE DE PASSAGE AVEC ENEDIS CHEMIN DE CHENECEY**

Guillaume LOPES explique qu'une servitude de passage doit être signée pour permettre d'établir à demeure, chemin de Chenecey, dans une bande de 1 mètre de large, 1 canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 10 mètres ainsi que ses accessoires.



On peut constater, comme dans toutes les communes, que des excès de vitesses sont enregistrés. Ces derniers représentent 77% entre 50km/h et 90km/h.

Il est force de constater que le plateau surélevé ne dissuade pas les automobilistes de respecter la vitesse de 30km/h.

Madame le Maire indique que ces informations seront diffusées aux habitants dans la lettre d'information du mois de juillet.

## **10° INFORMATIONS DIVERSES**

### **Résultats des votes pour le transfert de la compétence assainissement collectif et eau potable à la CCLL :**

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite aux votes des communes de la CCLL, le transfert de la compétence eau potable en 2024 et assainissement collectif en 2023 à la CCLL ne se fera pas. Ces 2 compétences restent des compétences communales jusqu'en 2026, date du transfert obligatoire à la CCLL prévue par la loi.

### **Fusion des communes :**

Madame le Maire informe le conseil municipal des démarches engagées par les communes de Villers sous Montrond et Merey sous Montrond pour fusionner à 2

### **Cartes avantages jeunes :**

27 demandes sont enregistrées à ce jour pour obtenir via la municipalité à titre gratuite une carte avantages jeunes (pour les jeunes entre 11 et 18 ans)

### **Achat de la parcelle ZH 24 :**

La vente à la municipalité de la parcelle ZH 24 a eu lieu en date du 4 juin 2021.

### **Fleurissement du village :**

Le fleurissement du village a été mis en place un samedi matin par les conseillers. Madame le Maire remercie Fabienne Girardet pour avoir piloté les opérations de fleurissement.

### **Ecole intercommunale :**

Le président du SRPI a informé les élus du départ de toutes les institutrices des classes de primaires de Montrond (départ en retraite d'Armelle MOINDROT, mutation de Cathy CUINET et Charline WETZEL). Mesdames Corinne LEMOINE et Céline DEBOIS sont nommées à Montrond. Corinne LEMOINE sera la directrice. Pas encore d'indication pour le nom du titulaire du 3ème poste.

### **Fermeture de la mairie cet été :**

Si le conseil municipal est d'accord, Madame le Maire souhaite fermer la mairie les 2 premières semaines d'août. Le conseil est d'accord, l'information sera donnée dans la lettre de juillet.

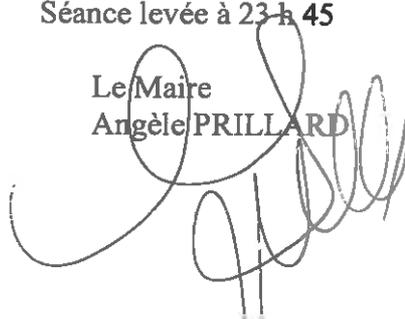
### **Aménagement de voirie rue du Tilleul :**

Vincent COQUIARD propose d'adresser une enquête de satisfaction aux habitants du village relative à l'aménagement mis en place rue du Tilleul en amont d'une nouvelle réunion publique prévue le 11 septembre. Le conseil municipal est d'accord avec cette proposition.

Le prochain conseil se réunira le mardi 6 juillet 2021 à 20 h 00

Séance levée à 23 h 45

Le Maire  
Angèle PRILLARD



<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n° 2021/08-06-01	Déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption - parcelle cadastrée C n°430
DCM n° 2021/12-05-02	Exercice ou non compétence PLUi par la CCLL
DCM n° 2021/12-05-03	Validation des devis suite consultation travaux accessibilité des bâtiments communaux, cimetière et viabilisation des parcelles communales
DCM n° 2021/12-05-04	Aire de Jeux collective : choix des entreprises
DCM n° 2021/12-05-05	Plan de financement 2021 Aire de Jeux collective-nouvelle version
DCM n° 2021/12-05-06	Servitude de passage avec ENEDIS chemin de Chenecey

<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>	<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>
BILLAMBOZ J-Xavier		LOPES Guillaume	
BOULLANGER Stéphanie		PERRIN Pascal	
COQUIARD Vincent		PETERLÉ Gaston	
DOS SANTOS Aline		PIGUET Aurélien	
GAILLARD Alexandre	Absent	PIGUET Colette	
GIRARDET Fabienne		PRILARD Angèle	
LEJEUNE Gilbert		STEHLY Audrey	
LIDOINE Xavier			

